



Conseil économique et social

Distr. générale
16 mai 2016
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Point 12 e) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions :
pays africains qui sortent d'un conflit**

Apport d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud par les organismes des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Depuis l'accession du Soudan du Sud à l'indépendance, le 9 juillet 2011, le Conseil économique et social a manifesté sa volonté, notamment en adoptant la résolution 2011/43, de coopérer avec des partenaires pour tenter d'apporter des solutions aux vastes défis que le pays doit relever sur le plan humanitaire ainsi qu'en matière de consolidation de la paix et de développement. Le présent rapport sur le Soudan du Sud est le cinquième soumis au Conseil depuis l'accession du pays à l'indépendance.

2. Le premier rapport (E/2012/76) a donné une vue d'ensemble de l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Gouvernement sud-soudanais et de la transition de la phase des secours d'urgence à celle des activités de développement et du renforcement des capacités locales au lendemain de l'indépendance. Le deuxième rapport (E/2013/73) a rendu compte de l'action menée par les organismes des Nations Unies et la communauté internationale pour appuyer et mettre en œuvre les programmes de développement et de consolidation de la paix. Le troisième rapport (E/2014/94) a décrit comment le conflit qui a éclaté le 15 décembre 2013 a entraîné une série de crises profondes sur les plans économique, social, humanitaire et politique ainsi qu'en matière de sécurité et réduit à néant la plupart des progrès accomplis dans les deux premières années de l'indépendance. Le quatrième rapport (E/2015/74) a passé en revue les principaux faits nouveaux survenus au Soudan du Sud depuis juillet 2014, en soulignant les effets persistants du conflit sur les perspectives de développement.



3. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la situation depuis la présentation du précédent rapport au Conseil en juillet 2015. Les organismes des Nations Unies se sont efforcés d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord pour le règlement du conflit en République du Soudan du Sud (Accord de paix) signé en août 2015. Ils ont renforcé leur coordination de manière à accroître les activités de développement visant à assurer le relais entre l'action humanitaire et le développement, en réunissant tous les acteurs afin de renforcer la complémentarité, la cohérence et la recherche de solutions durables et d'atténuer les conséquences du conflit. Cette stratégie se poursuivra alors que le dirigeant de l'opposition et Premier Vice-Président, Riek Machar, est rentré à Djouba le 26 avril 2016 et que le Gouvernement provisoire d'union nationale a été constitué.

II. Contexte

4. Le présent rapport traite principalement du passage d'un dispositif d'aide humanitaire d'urgence visant à répondre aux besoins les plus pressants et immédiats à un dispositif de développement à long terme. Bien que ce projet de développement à long terme ne se soit en grande partie pas encore traduit par des mesures concrètes, l'action de la communauté internationale vise principalement à appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix et à consolider les acquis politiques, en vue de jeter les bases d'un partenariat à long terme avec le Gouvernement et d'atteindre une paix et un développement durables.

5. Il importe de noter que, pendant toute la période considérée, l'état d'urgence de niveau 3 a été maintenu¹ et que les interventions menées ont par conséquent été axées en très grande partie sur les besoins humanitaires. La déclaration de l'état d'urgence de niveau 3 s'est traduite par une nette augmentation du nombre de partenaires humanitaires menant des projets dans le cadre du Plan d'action humanitaire. Le cadre de coopération intérimaire, le descriptif de programme qui orientera l'élaboration des programmes de développement des Nations Unies, a été mis au point dans les derniers mois de la période à l'examen, et l'on ne sait pas encore quels progrès ont été accomplis dans la réalisation des objectifs pendant le premier trimestre de 2016. L'action menée par le système des Nations Unies au Soudan du Sud au cours de la période considérée a principalement visé à intensifier les efforts déployés pour assurer le relais entre l'action humanitaire et le développement. Concrètement, l'équipe de pays des Nations Unies s'emploiera à mieux répondre aux besoins du Soudan du Sud grâce à une meilleure coordination, à une répartition des tâches clairement définie et à une approche synergique.

6. Le Soudan du Sud continue de se heurter à d'immenses difficultés sur les plans économique, social et politique. Les combats entre l'Armée populaire de libération du Soudan, l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition et les milices qui leur sont affiliées se sont poursuivis tout au long de 2015 et au premier semestre de 2016, et ont, comme précédemment, donné lieu à des déplacements massifs de population et d'importantes pertes en vies humaines, à la

¹ Selon la classification du système mondial d'action humanitaire, l'état d'urgence de niveau 3 correspond aux crises humanitaires de grande ampleur les plus graves. La déclaration d'un état d'urgence de ce niveau permet de renforcer les capacités d'intervention face à une crise humanitaire qui s'aggrave.

multiplication des engins explosifs et à la destruction plus ou moins grave et étendue d'infrastructures, malgré l'Accord de paix adopté.

7. Du fait de son ampleur, la catastrophe humanitaire sans précédent que le conflit a causée aura des conséquences bien après la fin des hostilités. Les problèmes multidimensionnels que constituent les conflits armés localisés, les déplacements de population, les violences intercommunautaires, les difficultés économiques, les chocs climatiques, les violations des droits de l'homme et les maladies ont amplifié les souffrances de toute la population. Dans l'ensemble du territoire sud-soudanais, environ 6,1 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire du fait de problèmes multiples et interdépendants. Le conflit a en particulier eu des effets dévastateurs sur les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées, y compris les membres les plus vulnérables de communautés d'accueil qui ne bénéficient généralement pas d'aide mais dont les capacités d'adaptation s'affaiblissent, tels que les jeunes, les enfants et les personnes handicapées. Malgré la tranquillité qui règne dans certaines régions, la situation reste précaire dans l'ensemble. Le risque de reprise de conflits violents est réel et la vulnérabilité de la population n'a pas diminué.

8. Près de 8 millions de personnes vivent dans des comtés où la présence de mines terrestres et de restes explosifs de guerre constitue une menace pour leur sécurité et leur subsistance au quotidien. Au cours de la période considérée, 50 personnes, des enfants pour la plupart, ont été tuées ou mutilées lors de 16 explosions accidentelles. La majorité des accidents ont été causés par des munitions d'artillerie et non des mines terrestres. Alors qu'une mine antipersonnel est destinée à tuer ou à mutiler une seule personne, les munitions non explosées ont un plus grand rayon d'explosion. Malgré les progrès accomplis dans l'enlèvement des mines terrestres et des restes explosifs de guerre, un grand nombre de risques d'explosion qui n'avaient jusque-là pas été détectés ont été recensés. De juillet 2015 à avril 2016, 1 265 zones dangereuses ont été inspectées et déminées et 1 392 autres recensées. Les risques d'explosion dus au conflit (routes minées et pistes d'atterrissage et points d'eau contaminés) empêchent l'acheminement d'une aide humanitaire vitale et le développement socioéconomique et restreignent la liberté de circulation.

9. Afin de mettre en lumière les besoins les plus immédiats de la population à la suite du conflit, il importe de souligner le nombre élevé de morts, la destruction importante d'infrastructure vitale et le déplacement de 2,4 millions de personnes au Soudan du Sud, dont 1,69 million sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays et, d'après des chiffres de mars 2016, 704 168 sont réfugiées dans les pays voisins. Après plus de deux années de conflit et de déclin économique, les mécanismes de survie sont réduits à néant et la disette saisonnière s'aggrave. D'après les dernières données du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, 2,8 millions de personnes (soit près de 25 % de la population du pays) ont toujours besoin d'une aide alimentaire d'urgence, et au moins 40 000 personnes sont dans une situation quasi catastrophique. Outre l'aide alimentaire et nutritionnelle, la population vulnérable continue d'avoir de multiples besoins urgents, notamment en matière de soins de santé, d'accès à l'information, d'éducation, de soutien psychosocial, d'eau, d'hygiène et d'assainissement et d'autres services de base et initiatives de subsistance économique. On estime à plus de 16 000 le nombre d'enfants qui ont été recrutés par les forces armées du Soudan du Sud. On a dénombré plus de 10 000 enfants non accompagnés, séparés de leur famille ou portés disparus.

10. La vaste étendue géographique du Soudan du Sud, les moyens extrêmement limités des pouvoirs publics nationaux et locaux et les difficultés d'accès dues à l'insécurité, à la médiocrité des infrastructures de communication et d'information et aux conditions météorologiques exacerbent les problèmes auxquels se heurte l'apport d'aide humanitaire et d'aide au développement de la communauté internationale. Étant donné les besoins susmentionnés, les organismes des Nations Unies unissent leurs efforts, dans le cadre du Plan d'action humanitaire pour 2016 et du cadre de coopération intérimaire pour 2016-2017, en vue de protéger la population vulnérable et de lui apporter, dans des conditions très difficiles, une aide au développement et des secours humanitaires susceptibles de sauver des vies. En 2015, les organisations humanitaires ont apporté une aide et une protection vitales à plus de 4,5 millions d'habitants du Sud-Soudan, y compris dans certaines des zones les plus reculées.

11. En 2016, le système des Nations Unies devrait se fonder sur le cadre de coopération intérimaire pour renforcer la résilience des collectivités, améliorer les services sociaux pour les plus vulnérables, investir en faveur de la paix et la gouvernance et soutenir les économies locales. Les organismes des Nations Unies visent également à répondre aux besoins de survie les plus pressants de 5,1 millions de personnes, dont 300 000 rapatriés. Cet engagement se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le processus de paix progressera et le Gouvernement provisoire d'union nationale durera. On suppose également que les hostilités régionales et localisées s'atténueront, ce qui permettra de rétablir la liberté de circulation et facilitera les retours volontaires. Une fois que les besoins humanitaires immédiats auront été satisfaits, il sera tout aussi important de répondre aux besoins de développement à long terme au moyen du dialogue communautaire, de la réconciliation et de la prise en compte de certaines des causes profondes du conflit, afin de favoriser les retours et la réintégration et la promotion de solutions, et d'empêcher la réapparition de nouveaux conflits. Il est essentiel de gérer la transition avec l'appui de donateurs.

12. Les conflits d'origine politique et les multiples violences qui en ont résulté ont considérablement nui à l'économie sud-soudanaise, qui menace de s'effondrer. Après les difficultés économiques de 2015, les perspectives économiques pour 2016 constituent un autre défi pour le pays. La hausse exponentielle de l'inflation a des effets directs sur le pouvoir d'achat réel de la population et a ainsi une incidence négative sur ses conditions de vie. Si les pressions inflationnistes ont entraîné une hausse générale des prix en 2015, le taux d'inflation annualisé était de 165 % en janvier 2016 d'après les estimations (bulletin de surveillance des prix marchands sud-soudanais du Programme alimentaire mondial). Cette forte augmentation du coût de la vie a aggravé la situation des ménages, qui pâtissaient déjà de faibles revenus et du manque d'emplois. Face à la spirale inflationniste, le Gouvernement est passé d'un taux de change fixe à un taux de change flottant dans l'espoir d'instaurer une certaine stabilité et de réduire l'écart entre les taux de change officiels et ceux du marché noir. Cette politique a cependant eu l'effet contraire, car le dollar des États-Unis suscite désormais, de par sa rareté, une plus forte demande. Au 27 avril 2016, un dollar des États-Unis valait 27 livres sud-soudanaises, contre 21 livres en janvier 2016. Sous l'effet conjugué de la dévaluation de la livre sud-soudanaise et de l'insuffisance des flux d'aide au développement, les recettes publiques ont diminué, les réserves se sont épuisées, les déficits du compte courant et du compte de capital se sont creusés et la dette publique s'est envolée. Ces

différents facteurs ont de lourdes conséquences sur le niveau de vie de la population et risquent d'exacerber la concurrence pour la possession des ressources, et par conséquent les conflits intertribaux, la criminalité et l'insécurité générale.

13. Le Soudan du Sud a reçu une délégation du Fonds monétaire international pendant la dernière semaine de mars 2016. Il ressort de l'analyse effectuée que les recettes pétrolières nettes du Soudan du Sud pourraient être nulles en 2016 si le pays s'acquitte de l'obligation qui lui incombe à l'égard du Soudan. En outre, les dépenses publiques devraient augmenter en raison de l'absorption des forces de l'opposition au sein des structures existantes et d'éventuelles augmentations de salaires. Les ressources financières nécessaires au projet de création de 28 États auraient également pour effet d'accroître de façon exponentielle les dépenses. Des efforts sont en cours pour différer le versement au Soudan des recettes pétrolières mais aucun progrès décisif n'a été signalé à cet égard. Dans l'ensemble, le Soudan du Sud pourrait bien être irrémédiablement voué à l'effondrement économique, de façon ordonnée ou dans le chaos. Des décisions difficiles et pénibles, visant notamment à adopter une discipline budgétaire et monétaire, devront être prises avant de pouvoir convaincre divers acteurs d'intervenir et d'apporter leur assistance.

III. Incidences du conflit sur le développement

14. En 2015, l'ONU a continué de s'efforcer de répondre aux besoins humanitaires les plus urgents tout en recommençant à mettre l'accent sur les perspectives de développement à long terme. Bien que les donateurs aient donné la priorité à l'action humanitaire, la signature de l'Accord de paix et l'évolution récente de la situation politique, notamment la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale, laissent espérer qu'il sera possible d'intensifier les activités menées en faveur du développement. De nombreux acteurs des Nations Unies ont commencé à prévoir dans leurs programmes la possibilité de lancer des initiatives de développement, en particulier dans les domaines visés dans les divers chapitres de l'Accord de paix.

15. Il est intéressant de noter que la communauté internationale commence peu à peu à s'intéresser aux perspectives de développement à long terme, tout en continuant de répondre aux besoins humanitaires liés à la crise de 2013. Jusqu'à présent, les donateurs ont eu à cœur de répondre aux besoins humanitaires les plus urgents mais été peu enclins à investir dans des programmes de développement à long terme en plein cœur du conflit. Cette réticence a été renforcée par les retards enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et la formation du Gouvernement d'union nationale de transition, l'élaboration d'un nouveau plan de développement national et l'adoption des dispositions transitoires de sécurité. Compte tenu du calendrier de versement de l'aide des divers donateurs et des processus législatifs correspondants, et vu la nécessité de créer des conditions favorables à la mise en place d'un partenariat solide en faveur du développement avec le Gouvernement, de nouveaux retards dans la relance des efforts de développement sont à prévoir.

IV. Appui des Nations Unies au Soudan du Sud

16. Malgré la signature de l'Accord de paix en août 2015, des combats sporadiques continuent d'être signalés, lesquels entraînent de nouveaux déplacements de civils tant à l'intérieur du pays que vers les pays voisins, avec toutes les conséquences qui y sont associées. En novembre et décembre 2015, l'Équatoria occidentale a connu son premier exode, nombre de Sud-Soudanais étant allés trouver refuge en République démocratique du Congo et en République centrafricaine. Les maladies évitables ont continué de se propager, semant la maladie et la mort; le paludisme a été la principale cause de morbidité signalée parmi les personnes déplacées dans leur propre pays.

17. En 2015, les violations des droits de l'homme ont atteint des niveaux sans précédent. Ainsi, selon l'indice d'impunité mondial, le Soudan du Sud occupe la deuxième place parmi les pays africains et la cinquième place à l'échelle mondiale pour ce qui est des exactions commises à l'encontre des professionnels des médias, sept journalistes y ayant été assassinés en un an, et il a vu son classement chuter en ce qui concerne la liberté de la presse (il est passé de la 119^e place en 2014 à la 140^e place en 2016). Pour remédier à ce problème, les partenaires des Nations Unies ont uni leurs forces dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Afin d'aider à éliminer l'impunité, ils se sont également employés plus activement à renforcer les capacités humaines et techniques des journalistes et des organes de presse, notamment en mettant en place des plateformes médiatiques communautaires servant d'instances de dialogue aux communautés concernées, à leurs dirigeants et aux agents humanitaires et du développement, et en renforçant celles qui existaient.

18. Du 1^{er} juillet 2015 au 31 mars 2016, 1 265 zones dangereuses contenant 749 mines et 16 277 munitions non explosées ont été nettoyées, de sorte que 25 093 119 mètres carrés de terres ont été remis à la disposition de la population. Par ailleurs, 49 809 femmes, 54 137 hommes et 160 321 enfants ont été sensibilisés au danger des mines. Entre janvier et décembre 2015, en dépit de conditions de travail difficiles et dangereuses, l'ONU et ses partenaires ont fourni une assistance vitale à plus de 4,5 millions de personnes dans tout le pays, y compris dans certaines des zones les plus reculées. Ils ont notamment fourni une aide alimentaire à plus d'un million de personnes, traité près de 140 000 enfants contre la malnutrition et offert des services d'éducation dans les situations d'urgence à quelque 440 000 enfants. Plus de 240 000 enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la rougeole, 343 000 ménages ont reçu des moyens de subsistance d'urgence et 150 000 personnes se sont vu remettre des kits de survie contenant des articles ménagers de base. En outre, 2,5 millions de personnes ont été approvisionnées en eau potable en temps voulu. Près de 30 000 munitions non explosées ont été neutralisées et 5 millions d'animaux ont été vaccinés ou soignés².

19. L'environnement opérationnel est demeuré marqué par l'insécurité, les hostilités ouvertes, le harcèlement et l'intimidation du personnel humanitaire, les pillages et le détournement de biens humanitaires. Lorsque les combats ont repris dans l'État de l'Unité au début d'octobre 2015, des complexes humanitaires ont été

² Voir Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Humanitarian Bulletin: South Sudan, numéro 5 (avril 2016). Disponible à l'adresse <http://reliefweb.int/report/south-sudan/south-sudan-humanitarian-bulletin-issue-5-16-april-2016>.

pillés et les personnels ont été menacés, ce qui a obligé les partenaires humanitaires à déménager leurs agents. Au moins 52 agents humanitaires ont été tués depuis décembre 2013, et nombre d'autres sont toujours portés disparus. À Djouba, l'augmentation de la criminalité, qui s'est traduite par des pertes de biens et des menaces contre le personnel humanitaire, a pesé de plus en plus sur les opérations humanitaires. Plus récemment, en février 2016, 25 déplacés auraient été tués et plus de 120 autres blessés lors des affrontements qui ont éclaté dans le site de protection des civils de Malakal. En outre, 3 700 logements familiaux et 2 300 logements individuels, de même que de nombreuses installations humanitaires, notamment des dispensaires, des camions-citernes, des centres de nutrition et des écoles, ont été détruits ou endommagés pendant les combats ou dans les incendies qui ont suivi. Durant les affrontements, environ 26 000 déplacés se sont réfugiés dans la base de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et près de 4 000 autres ont quitté le site de protection des civils pour la ville de Malakal, où ils ont trouvé refuge dans des bâtiments publics et des maisons abandonnées.

20. L'ONU et ses partenaires ont immédiatement intensifié leurs opérations afin de pourvoir aux besoins. L'approvisionnement en eau était une priorité, les dégâts causés à l'infrastructure ayant mis les points de distribution d'eau hors d'usage et interrompu la distribution de vivres. Vu la nécessité de rétablir les services d'assainissement, et en vue d'empêcher la propagation de maladies diverses, les zones de défécation à l'air libre ont été nettoyées et de nouvelles latrines commandées. En outre, la mise en place d'un dispensaire temporaire et d'un service d'assistance pour enfants a facilité la réunification des familles; au moment où ces structures sont devenues pleinement opérationnelles, 53 enfants avaient déjà retrouvé leurs proches. L'ONU et ses partenaires ont également créé un espace confidentiel à l'intention des victimes de violence sexuelle, qui offre une prise en charge individualisée et diverses formes de soutien, selon les besoins.

V. Perspectives et recommandations

21. **Les événements survenus au Soudan du Sud et les nombreux problèmes auxquels la communauté internationale a dû faire face entre juillet 2015 et avril 2016 donnent une idée claire des difficultés à venir. Le nombre des problèmes rencontrés, l'importance de la population desservie, les obstacles qu'il a fallu surmonter et les signes d'un possible retour en arrière sont autant d'éléments indiquant qu'un nouvel engagement à long terme en faveur du Soudan du Sud est indispensable. S'ils s'efforcent d'améliorer au maximum l'efficacité de leurs activités et leurs synergies, les organismes des Nations Unies et les acteurs internationaux, conscients que la qualité de leurs résultats et leur efficacité dépendent largement des conditions dans lesquelles ils opèrent, s'emploient ensemble à renforcer leur action et à s'adapter ou remédier aux difficultés opérationnelles rencontrées au quotidien.**

22. **À l'avenir, on ne pourra jeter les bases d'un développement durable à long terme au Soudan du Sud que si un certain nombre de conditions préalables sont réunies. Des progrès doivent être réalisés dans toutes les composantes du processus politique, notamment en ce qui concerne la mise en place d'institutions publiques essentielles qui faciliteront le travail de la communauté internationale et contribueront à l'action globale menée en faveur du développement durable. Le processus de développement doit être dirigé par le**

Soudan du Sud. Pour que l'ONU et ses partenaires puissent s'acquitter de leurs mandats, le Gouvernement provisoire d'union nationale devra impérativement faire preuve de volonté politique, condition sine qua non du succès des efforts qui seront déployés à l'avenir. Des initiatives en faveur de la réconciliation et du développement doivent être lancées au niveau local en un mouvement ascendant, vu les difficultés rencontrées à cet égard sur le plan national. Afin d'établir sa crédibilité à l'échelle nationale, le Gouvernement devra s'attaquer sans tarder à des problèmes comme l'impunité et faire en sorte que tous les auteurs de crimes répondent de leurs actes, de façon à restaurer la cohésion sociale et à réparer le tissu social sud-soudanais, endommagé de longue date.

23. Le Gouvernement sud-soudanais est invité à s'attacher à lutter contre l'impunité généralisée et à assurer la sûreté et la sécurité de ses citoyens. Il doit également lutter de toute urgence contre la corruption et la mauvaise gestion des ressources afin de montrer aux citoyens et aux partenaires de développement que la mise en place de solides mécanismes de suivi et d'évaluation au sein des institutions et structures de l'État fait partie de ses priorités.

24. La réforme des politiques budgétaire et monétaire et le renforcement des capacités des institutions économiques contribueront à la stabilité économique à long terme du pays. En revanche, l'incohérence des dépenses et des décisions touchant la politique monétaire est susceptible de miner la confiance tant de la population locale que des donateurs internationaux, et donc de nuire aux flux de capitaux d'investissement.

25. La gestion du secteur public fait partie des domaines couverts dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de paix. Toutefois, il ne sera possible de renforcer les capacités locales, avec l'aide de la communauté internationale, que s'il existe une volonté politique dépassant toutes considérations politiques, tribales et ethniques. Il en va de même pour l'armée et les services de maintien de l'ordre.

26. Il sera nécessaire de mobiliser un appui suffisant en faveur des efforts de la communauté internationale visant à remédier aux problèmes rencontrés par le Soudan du Sud. Cet appui devra répondre à la fois aux besoins humanitaires et aux besoins de développement de la population et devra être fourni aussi longtemps que nécessaire pour garantir la stabilité de l'action menée en cette période d'incertitude. Le manque de moyens financiers dont souffrent divers organismes, fonds et programmes des Nations Unies, conjugué à la réticence des donateurs à offrir des ressources en faveur du développement, pose un risque supplémentaire. On espère que, grâce aux progrès politiques réalisés, il sera possible de mobiliser un financement durable et prévisible en faveur du Soudan du Sud, les problèmes à long terme du pays ne pouvant être réglés au moyen d'une démarche ponctuelle et partielle.

27. Pour affronter et surmonter les difficultés qui se poseront en 2016, il sera nécessaire d'appliquer une démarche multidimensionnelle privilégiant à la fois la paix et la réconciliation, l'action humanitaire et le développement. Il sera utile de définir des objectifs précis afin de pouvoir conjuguer l'action humanitaire aux programmes de développement. En outre, comme indiqué dans le rapport précédent, il faudra s'appuyer sur des sources de financement variées afin de pourvoir aux besoins de développement à court et à long terme,

mais aussi évaluer la viabilité des modèles de financement souples. Au cours de l'année écoulée, les organismes des Nations Unies ont été en butte à d'immenses difficultés au Soudan du Sud. Ils ont essuyé d'importants revers et dû fournir principalement une aide d'urgence étant donné les circonstances. Cela étant, en 2016, ils resteront déterminés à répondre aux énormes besoins humanitaires tout en contribuant à la réalisation du programme de développement à long terme.

28. Les responsables politiques du Soudan du Sud doivent accélérer d'urgence la mise en œuvre de l'Accord de paix et ouvrir la voie à la création de conditions propices à la mise en œuvre de réformes politiques et économiques et à l'accélération du développement.
